

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'alimentation,
de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire

Arrêté

portant nomination au conseil d'orientation et de la formation de la spécialité chirurgie des animaux de compagnie

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-55 ;

Vu l'arrêté du 16 octobre 1996 relatif aux formations conduisant aux diplômes nationaux de spécialisation vétérinaire ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de la formation de la spécialité concernée,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation de la spécialité chirurgie des animaux de compagnie :

1° en qualité d'enseignants-chercheurs :

- M. Fayolle (Pascal) ;
- M. Viguier (Eric) ;
- M. Niebauer (Gerhart) ;
- M. Moissonnier (Pierre).

2° en qualité de personnalités qualifiées :

- M. Baron (Michel) ;
- M. Bernardé (Antoine) ;
- M. Duhautois (Bruno) ;
- M. Haudiquet (Philippe).

Article 2

Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 16 octobre 1996 susvisé, les intéressés sont nommés pour un mandat de quatre ans.

Article 3

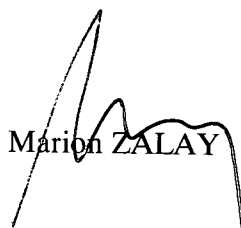
La Directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

Fait le 02 AVR. 2012

Le ministre l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,

Pour le ministre et par délégation :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,


Marion ZALAY